

\$171,600 par année. Ce calcul peut être qualifié d'absurde, parce que tous les employés ne feraient pas perdre deux minutes par jour à leurs patrons. Mais pourquoi l'un d'entre eux aurait-il le droit de le faire? S'il est malhonnête pour 55,000 personnes d'agir de la sorte, il en est de même pour une seule.

On est honnête ou l'on est malhonnête, il n'y a pas de milieu.

Voici un autre exemple: Un commis vend un article à un client, puis l'enveloppe, satisfait, sans s'occuper de l'acheteur qui examine un autre article avec intérêt. A-t-il rempli honnêtement son devoir? Non, car il n'a pas fait le moindre effort pour vendre au client autre chose que ce qu'il avait demandé.

On peut donc être très honnête en ce qui regarde le bien d'autrui, mais malhonnête sous beaucoup d'autres rapports.

Pour travailler honnêtement un commis doit le faire comme si son patron le surveillait continuellement.

L'enthousiasme est la troisième des principales qualités qu'il faut développer. L'employé toujours plein de son sujet, travaillant toujours avec zèle peut être considéré comme enthousiaste. Rien ne le fait dévier de son devoir et il contribue à la fois au succès de son patron ainsi qu'au sien propre.

LA SITUATION DU MARCHÉ

Epicerie

On constate une amélioration dans le commerce et l'industrie en général, depuis quelques jours, et l'épicerie s'en ressent tout particulièrement. L'amélioration intéresse même le commerce des liqueurs.

Il y a peu de changements à signaler dans la cote des prix.

Le saindoux a subi une augmentation d'un sou et le lard américain a augmenté de \$2.50 à \$2.00 le quart, suivant la qualité.

A noter aussi une baisse de 20 à 25 cents dans le prix du hareng en conserve frais importé et une hausse de 50 à 60 cents dans celui du hareng mariné et "kippered" importé. Grâce à l'arrivée de la morue fraîche la morue No 1 en quart a baissé d'un quart de cent.

Ferronnerie.

On s'attend à d'importantes augmentations dans les cotes du fer en barre, des clous de broche et du fil de fer. Il est possible que, bientôt, le prix du premier soit de \$2.50 et celui des seconds de \$2.75 à \$3.00. Aux Etats-Unis la tige de fer pour clous et broche a augmenté de \$4 par tonne et les fabricants ne veulent prendre aucun contrat, quelque prix qu'on leur offre, avant le 1er mars 1916. Pour le moment, au Canada, les commandes de fil de fer, etc., pour le printemps, sont très difficiles à remplir.

Le commerce est bon à la campagne et s'améliore en ville.

LA BONNE MARQUE

Le marchand soucieux de contenter sa clientèle, de maintenir et d'augmenter ses ventes doit s'efforcer à ne tenir que des marques au-dessus de tout soupçon et justement réputées.

La marque "Victoria" de Laporte Martin s'est acquis cette enviable réputation, c'est dire que dans tout magasin où elle figurera elle constituera pour le marchand une garantie de succès.

UN EPICIER FAIT UN EXEMPLE

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises, la concurrence déloyale faite par certains colporteurs qui exercent leur métier illégalement, sans être porteurs de licences, ou qui enfreignent de différentes manières les règlements municipaux qui les régissent.

Nous avons fait la guerre, à maintes reprises, à ces marchands ambulants qui retirent indûment un gros montant d'affaires aux marchands locaux établis depuis longtemps dans leur ville ou dans leur quartier et payent des taxes fort élevées. Malgré cela les irrégularités commises par les colporteurs n'ont pas cessé et l'on ne saurait trop approuver le geste d'un de nos marchands, M. Max. Lapointe, coin des rues Wolfe et Demontigny qui fit intervenir récemment la police pour mettre un terme à la concurrence inadmissible dont sont victimes les détaillants en général.

Le colporteur arrêté sur l'initiative de M. M. Lapointe est un nommé Laberge employé par M. Langevin, propriétaire de la King George Butter & Eggs et qui sans aucune licence vendait ses produits sur la rue. Cette compagnie d'ailleurs est coutumière du fait, car elle a, paraît-il, cinq voitures qui opèrent leur trafic de colporteur, sans licence.

L'inculpé allait de porte en porte, un panier à la main et écoulait ses produits: beurre et oeufs. Devant le tribunal, il a plaidé coupable et jugement a été renvoyé au vendredi, 22 octobre courant, le jour où nous paraissions. Le recorder Sample siégeait à la Cour dans le cas ci-dessus.

Il faut féliciter chaudement M. Max. Lapointe de son intervention énergique. Si tous les marchands en faisaient autant, nous aurions tôt fait d'écarter de nos rues ces cambrioleurs d'affaires qui en dépit des lois se livrent audacieusement à un commerce illicite qui porte un préjudice considérable à l'honnête marchand.

LE RAPPORT DE THE OGILVIE FLOUR MILLS CO.

On trouvera dans une autre partie de ce journal le rapport annuel de la Ogilvie Flour Mills Co., et on pourra constater par ces chiffres, qu'en dépit de la crise cette importante institution canadienne a su maintenir le niveau de ses affaires et atteindre un résultat merveilleux.

Il faut attribuer ce succès aux hautes qualités d'initiative et d'organisation de ceux qui président aux destinées de cette firme et en donner particulièrement crédit à M. W. A. Black, l'actif directeur-gérant de la compagnie, qui a su tirer parti de la situation au mieux des intérêts de sa maison.

LA TANTE JEMIMA EST EN VILLE

On a commencé la distribution de la farine à crêpe et de la farine de sarrasin de Tante Jemima, et le commerce en est très heureux parce que le prix de cette ligne de marchandises de haute classe a été fixé de façon à donner plus de profit aux épiciers. La compagnie manufacturière "Aunt Jemima Mills Company", de Saint-Joseph, Missouri, a non seulement introduit une nouvelle caractéristique dans sa formule en y ajoutant du lait pur en poudre, afin que ses produits soient améliorés et prêts immédiatement quand on a versé de l'eau froide dessus, mais, en outre, Tante Jemima va augmenter considérablement sa publicité et, conséquemment, la demande du consommateur sera plus grande. Donc, faites attention à votre approvisionnement. Tante Jemima fera d'énormes affaires cette année.